

Groupement de gendarmerie de l'Oise, le 20 octobre 2016

n° 19040/RGNPCP/GGD60

Vous sollicitez l'avis de la gendarmerie nationale au sujet de l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Ribécourt-Dreslincourt.

Une caserne de gendarmerie est bien implantée sur le territoire de la commune de Ribécourt-Dreslincourt au 781, rue de Paris. Aucun projet immobilier n'est actuellement envisagé (extension de la caserne existante et ou projet de nouvelle caserne). Néanmoins, la gendarmerie demande le maintien en zone constructible de la zone d'implantation de la caserne existante et précise que les casernes de gendarmerie ne doivent souffrir d'aucune servitude d'utilité publique.

La gendarmerie n'étant pas impactée dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme, il ne semble pas nécessaire de l'associer à l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC). Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le capitaine Eric LECACHEUR  
Groupement de gendarmerie de l'Oise  
Officier adjoint commandement  
en charge de la prévention et du partenariat  
Caserne Watrin  
5 bis, boulevard Saint Jean  
BP 30327  
60021 Beauvais Cedex  
Tél : 03 44 06 16 63 - 06 11 55 15 56